

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques: Ancien français (2PR1003)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - linguistique et dialectologie	TP: 1 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - littérature française	TP: 1 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

H. Tullii (assistant-doctorant du prof. Alain Corbellari, bureau 3.N.06)

Contenu

Approfondissement des connaissances linguistiques survolées dans le cours "Cours d'histoire littéraire médiévale":

- détail de la phonétique diachronique du français (du latin classique au XVe siècle)
- déclinaisons, conjugaisons, syntaxe essentielle (XIe-XIIIe siècles)
- familiarisation avec les outils servant à l'étude du français médiéval (ouvrages lexicographiques, grammaires, études de morphologie et de phonétique diachronique).

Forme de l'évaluation

Contrôle continu sous forme de trois courts devoirs de morphologie et de phonétique à réaliser à la maison pendant l'année (lors de la semaine de lecture, pendant l'intersemestre d'hiver ainsi que pendant la semaine de vacances de Pâques). Un quatrième contrôle écrit, comptant pour 50% de la note sera à réaliser en fin d'année (31.05.2026). L'ensemble du matériel de cours, non annoté, est autorisé pour ce contrôle.

Tous ces contrôles sont constitués de questions de phonétique diachronique (par ex. des évolutions phonétiques), de morphologie (par ex. des déclinaisons et des conjugaisons) et de syntaxe (par ex. des analyses morpho-syntaxiques) ainsi que de traduction. Les documents distribués pendant le semestre sont autorisés pour chacun de ces contrôles.

L'ensemble de ce qui aura été vu au cours de l'enseignement, les supports écrits délivrés au cours de l'enseignement, ainsi que le polycopié "Cours de phonétique historique" (à savoir le support du cours "Cours d'histoire littéraire médiévale") et les ouvrages de Claude Thomasset et Geneviève Hasenohr (voir ci-dessous) forment la matière examinable.

Nous rendons les étudiant.e.s attentif.ve.s au fait que l'utilisation de l'IA générative fait l'objet de limitations strictes dans le cadre des enseignements en littérature française. Tout travail soupçonné d'avoir été généré intégralement ou en partie par une IA fera l'objet d'une remédiation sur table. Voir la charte IA de l'ILF: https://www.unine.ch/ilf/wp-content/uploads/sites/91/Charte-IA_ILF_oct_2025_Def-1.pdf

Modalités de rattrapage

Mêmes conditions que le dernier contrôle écrit. Date arrêtée le 21.06.2026 ou à fixer d'un commun accord avec l'enseignant.

Documentation

Matière pour examen:

- THOMASSET, Claude ; UELTSCHI, Karin, Pour lire l'ancien français, Paris: Nathan.
- HASENOHR, Geneviève, Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage, Paris: Sedes, coll. "Moyen Âge", 2003 (version à la bibliothèque de la FLSH: RAYNAUD DE LAGE, Guy, Introduction à l'ancien français, nouvelle édition par Geneviève Hasenohr, 1990).

Pré-requis

Aucun prérequis n'est officiellement exigé pour cet enseignement. Néanmoins, puisqu'il est conçu en association avec le cours "Cours d'histoire littéraire médiévale", il est préférable qu'il soit suivi parallèlement ou après ledit cours.

L'enseignement ne suppose aucune connaissance préalable de l'ancien français; mais, parce qu'il vise l'apprentissage de la grammaire d'une langue proche du français moderne, les étudiants doivent maîtriser les notions grammaticales essentielles de ce dernier et être capables de mener une analyse grammaticale.

Forme de l'enseignement

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques: Ancien français (2PR1003)

L'enseignement comporte une importante part théorique, mais fait place autant que possible à des exercices. Les interactions entre étudiants et entre les étudiants et l'enseignement sont encouragées.

Le suivi des TPA est recommandé pour préparer au mieux le "Cours d'histoire littéraire médiévale" y associé.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Ordonner les principales évolutions phonétiques du latin et du français
- Décrire les bases du système morpho-syntaxique de l'ancien français
- Développer l'évolution phonétique détaillée d'un mot depuis le latin jusqu'au français contemporain
- Produire l'analyse morpho-syntaxique d'énoncés en ancien français
- Synthétiser les informations des manuels et des études spécialisées
- Défendre des hypothèses explicatives sur certains aspects de l'évolution phonétique ou du système morpho-syntaxique
- Formuler les grandes lignes de l'évolution phonétique et une modélisation phonétique et morpho-syntaxique simple de l'ancien français
- Présenter les différences et similitudes importantes entre l'ancien français et le français moderne/contemporain
- Comparer des explications différentes de certains aspects de l'évolution phonétique ou du système morpho-syntaxique

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes